

INSECTAN TERRE DE DIATOMÉE AÉROSOL

AÉROSOL INSECTICIDE
À BASE DE TERRE DE DIATOMÉE 100% MINÉRALE.
ÉLIMINE EFFICACEMENT ET SANS PRODUIT CHIMIQUE
LES INSECTES RAMPANTS.

Action

La Terre de Diatomée est une poudre 100 % minérale, constituée de micro-algues fossilisées abrasives, les diatomées.

Elle agit comme des rasoirs microscopiques qui détruisent l'enveloppe protectrice des insectes, qui se déshydratent et meurent en quelques heures. Efficace sur les insectes adultes ainsi que sur les larves et les œufs.

Les parasites, tels que les poux rouges dans les élevages de volailles par exemple, mais également les nuisibles rampants, tels que cloportes, fourmis et autres, se couvrent eux-mêmes de poudre par suite de leur propre activité, ou bien sont saupoudrés lors de l'application. La substance active entraîne l'élimination des graisses de la cuticule et la déshydratation des insectes.

Les nuisibles meurent au bout de quelques heures.

À basses températures ou en présence de forte humidité de l'air, peut être retardé de 1 à 2 jours.

Utilisation

L'aérosol **INSECTAN TERRE DE DIATOMÉE** peut être utilisé à l'intérieur des habitations (fissures, derrière les plinthes, garage) ainsi que dans l'environnement des animaux (basses-cours, poulaillers, chenils, niches, boxes) afin de lutter contre les insectes rampant tels que les poux rouges, cafards, fourmis, araignées, puces, punaises de lit, acariens.

Composition

Terre de diatomée (dioxyde de silicium) : 7,2 %
Géranioïl : 0,03 %

Points forts

- Spécial habitations et logements d'animaux
- Efficace sur insectes adultes, larves et œufs
- Application facile

Mode d'emploi

Agiter vigoureusement l'aérosol avant emploi jusqu'au décolllement de la bille. Vaporiser une fine couche sur les zones à traiter : litières, fentes, fissures, niches. L'embout diffuseur permet de traiter une surface de 20 à 30 cm de portée. Réappliquer le produit en cas de nettoyage ou de frottement des zones traitées.

Après utilisation, retourner l'aérosol et effectuer une pression pour éviter que la valve se bouche. Nettoyer le diffuseur.

Bien aérer les locaux après application (à titre indicatif 30 min à 2 heures selon le niveau de ventilation possible).



Référence et conditionnement

Réf I7258 : Aérosol de 500 ml - Carton de 6 unités

Précautions d'emploi

TP18 - Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Mettre des lunettes de protection lors de l'application du produit. Utilisez une ventilation adéquate et évitez de respirer la poussière.

Le port de gants et d'un masque anti-poussière de type FFP1 est recommandé. Se laver les mains après utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire.

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

Conserver dans un milieu froid et sec.

Tenir hors de la portée des enfants.

N'utiliser que pour les utilisations prévues.